

DEPARTEMENT DE LA GIRONDE
Arrondissement de BORDEAUX
COMMUNE D'EYSINES
CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE

Nombre de membres en exercice : 11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 22 avril 2026

N°20260422.D04

Objet : « EYPIERIE » SOLIDAIRE D'EYSINES – ELECTION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux avril à dix-huit heures, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, convoqués, se sont réunis en salle du Conseil municipal de la ville d'Eysines, sous la présidence de Madame Christine BOST, Présidente.

PRÉSENTS (10) :

- Mme Christine BOST, Présidente du CCAS,
- Mme Anne-Gaëlle Mc NAB, membre du Conseil Municipal, adjointe,
- Mme Véronique JUSOT, membre du Conseil Municipal, adjointe,
- Mme Laurence ROY, membre du Conseil Municipal, déléguée,
- M. Alain GILBERT, membre du Conseil Municipal, délégué,
- M. Dominique ORDONNAUD, membre du Conseil Municipal,
- M. Claude ARDOUIN, représentant des Associations de retraités et de personnes âgées,
- Mme Boutayena PICHOT DE LA MARANDAIS, représentante des Associations des Personnes Handicapées.
- Mme Brigitte PONS-PETIT, représentante des Associations qui œuvrent dans les domaines de l'insertion et de la lutte contre les exclusions,
- Mme Janine DARROUZES, personnalité qualifiée,

ABSENTE EXCUSÉE : (1)

- Mme Claire THYBOEUF, représentante des Associations Familiales

PARAPHE SECRETAIRE DE SEANCE/DIRECTRICE DU CCAS : Alice-Odile ANTOINE-EDOUARD

Considérant les statuts de l'association L'Eypicerie

Considérant la politique de lutte contre toutes les formes de précarité, dont la précarité alimentaire, déployée par le CCAS d'EYSINES

EXPOSE

L'EYPIKERIE est une association reconnue d'utilité générale à caractère social et philanthropique depuis 2009. Elle constitue un lieu ressources d'accueil, d'écoute, d'information, d'orientation et d'accompagnement des personnes en situation de précarité alimentaire.

Prévenir et combattre l'exclusion sociale, accompagner vers l'autonomie dans le respect de la dignité des personnes, renforcer le lien social sont les lignes directrices de son action.

L'association concourt à l'aide alimentaire des personnes en situation de précarité ou rencontrant une difficulté passagère dans leur parcours de vie, en portant une épicerie solidaire proposant la redistribution de produits alimentaires et de premières nécessités à des coûts très modérés. Ce dispositif d'aide alimentaire est intégré à un processus d'accompagnement mêlant temps d'échanges individuels pour accompagner dans la réalisation de démarches administratives ou la concrétisation d'un projet d'insertion, et ateliers diversifiés autour de l'alimentation.

Ce sont plus de 850 foyers accueillis depuis 2009, soit plus de 1800 Eysinais.es.

L'association est souveraine dans ses décisions. Elle associe les partenaires à ses réflexions sur les besoins du territoire en matière de précarité alimentaire, partage ses analyses sur l'évolution des publics rencontrés et donne à voir le bilan de son action sur le territoire.

La Ville et le CCAS d'Eysines soutiennent le maintien et le développement de cette action sur le territoire, par l'attribution d'une subvention, la participation aux instances de concertation de l'association L'Eypicerie et la mise à disposition de locaux.

Madame la Présidente du CCAS précise que deux Administrateurs du CCAS siègent au collège du Conseil d'Administration de l'association, un en tant que membre de droit avec voix délibérative.

Chaque Administrateur peut être candidat et Madame la Présidente invite donc les membres présents à faire acte de candidature.

Le mandat de ces membres expire avec leur mandat d'Administrateur du CCAS.

Madame la Présidente recueille la/les candidature(s) de :

- Mme MC NAB Anne-Gaëlle
- M ARDOUIN Claude

Cette (Ces) candidature(s) est (sont) soumise(s) au vote des Administrateurs.

Le vote donne les résultats suivants :

- Nombre de voix « pour » : 10
- Nombre d'abstentions : 0
- Nombre de voix « contre » : 0

- Nombre de suffrages exprimés : 10
- Majorité absolue : 10

Après en avoir délibéré et sur la base des résultats du vote organisé, le Conseil d'Administration :

- désigne Mme MC NAB Anne-Gaëlle en qualité de représentante titulaire du CCAS d'EYSINES au Conseil d'Administration de l'association EYPICERIE, épicerie sociale et solidaire implantée sur la commune, pour la durée de son mandat d'Administrateur du CCAS
- désigne M ARDOUIN Claude en qualité de représentant suppléant du CCAS d'EYSINES au Conseil d'Administration de l'association EYPICERIE, épicerie sociale et solidaire implantée sur la commune, pour la durée de son mandat d'Administrateur du CCAS
- autorise la Présidente du CCAS à signer tout document et à prendre toutes mesures nécessaires à l'application de la présente délibération.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour expédition conforme,
La Présidente du C.C.A.S.,



Christine BOST

